



## LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



### PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DE DIRECTION DU MERCREDI 30 JUIN 2021 (Visioconférence)

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : **Membres indépendants :**  
**Madame : Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA**

Présidents de district :  
**Messieurs Raphaël CARRUS - René LATAPIE**

Participant : **Messieurs Michel CAUSSADE - Jean LAVAUD (partiellement)**

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU**

Excusés : **Mesdames : Véronique GAYRAUD**  
**Messieurs Francis ANJOLRAS - David DURUSSEL - Philippe LAURAIRE**

**Ouverture de la Séance à 13h00**

#### Préambule

Le Président Arnaud DALLA PRIA remercie les Membres pour leur présence.

Il excuse les membres absents et informe le bureau qu'il a eu Francis ANJOLRAS au téléphone ce matin pour échanger sur les sujets à traiter.

## VOLET CLUB

Le Président informe le Bureau que dans le cadre du Label « Club - Lieu de Vie », trois clubs sont lauréats cette saison :

1. FC LATOUR-BAS-ELNE
2. GRENADE FC
3. AS FLEURANCE LA SAUVETAT

Le club lauréat désigné est le FC LATOUR-BAS-ELNE qui recevra en récompense un chèque de 1700€.

***Le Bureau valide la proposition***

## VOLET FAFA

Suite à un courrier de la FFF concernant la gestion du FAFA, et après consultation des personnes en charge de ce dossier au sein de la LFO, le Président informe les Membres du Bureau que cette gestion sera assurée au niveau régional à compter de la saison 2021/2022 : en effet le service dédié est en capacité d'absorber la charge de travail inhérente à la décentralisation de ce dossier.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Jean LAVAUD qui expose les réflexions de la Ligue qui seront transmises au service idoïne de la Fédération.

***Le Bureau prend note de cette information.***

## VOLET FINANCIER

- **Acquisition d'un véhicule**

Le Président de la Ligue, Arnaud DALLA PRIA présente aux Membres du Bureau le projet d'acquisition d'un véhicule de marque Volkswagen, basée sur une motorisation hybride, conformément à la volonté de la Ligue de tendre vers le lancement de sa transition écologique.

Le financement est pris en charge par la Ligue (20%), la LFA (25%), Volkswagen/FFF - dans le cadre du partenariat VW/FFF - (50%).

**Le Bureau valide cette acquisition**

- **INFORMATIQUE**

Le Président aborde plusieurs points qui font suite à un entretien qu'il a eu avec Michel Caussade et les informaticiens concernant le parc informatique de la Ligue, vieillissant et qui nécessite une attention particulière :

- Fibre optique : l'abonnement arrivant à échéance, une étude a été menée pour renouveler le contrat : l'opérateur retenu est Bouygues pour un contrat d'une durée de 36 mois.
- Boitiers sécurité internet (Site de Castelmaurou) : afin d'optimiser la gestion du volume informatique de l'IR2F, un boîtier permettant des accès individuels sécurisés doit être acheté par la Ligue.
- Antennes téléphoniques (Site de Castelmaurou) : afin d'optimiser la captation du signal concernant le réseau téléphonique, plusieurs antennes relais vont être installées sur le site (le devis le moins cher a été retenu)

- Boitier Switch/bornes Wifi (deux sites) : ces éléments obsolètes vont être remplacés.

Le montant total des acquisitions qui sont nécessaires et indispensables s'élève à environ 30K€ et il est à noter que, la Ligue réalisera une économie de 8400€ sur la renégociation du contrat du fournisseur de la fibre.

Ces achats feront l'objet d'un crédit d'investissement portant sur 3 ans.

Le Président propose que le Bureau valide ces achats et donne mandat à Monsieur CAUSSADE pour mener à bien le dossier d'un point de vue financier.

**Le Bureau valide la proposition émise par le Président.**

- **Mise en place du standard automatisé**

Le Président de la Ligue informe le Bureau que le standard téléphonique actuel va être modifié pour devenir un standard automatisé pour un coût de 825€. Cette évolution permettra de libérer du temps de travail pour les personnels qui étaient en charge de la gestion du standard. Ils pourront ainsi être déployés sur de nouvelles missions.

Il demande aux directeurs de réfléchir à l'arborescence à mettre en place.

**Le Bureau valide la modification du standard.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LFO

Le Président rappelle que conformément aux règlements de la LFO relatifs à la participation des clubs aux Assemblées Générales, une liste a été établie avec les clubs qui n'ont pas émargé et qui vont se voir infliger une amende d'un montant de 100€.

Le Président soumet cette liste aux Membres du Bureau qui en prennent acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h50.

\*\*\*\*\*



**Le Président de la LFO**

**Arnaud DALLA PRIA**



**La Secrétaire Générale**

**Laurence MARTINEZ**